# **CONSEIL MUNICIPAL DE GENETS 2020/03 DU 23 MAI 2020**

ė.	-1-	
DÉPARTEMENT		Communes de moins
Manches	COMMUNE :	de 1 000 habitants
ARRONDISSEMENT	Genéto	Élection du maire et des
Avranches	,	adjoints
	PROCÈS-V	/EDDAI
Effectif légal du conseil municipal	PROCES-V	EKBAL
ombre de conseillers en exercice	DE L'ÉLECTION DU MAIR	E ET DES ADJOINTS
	*	
L'an deux milleungt	ub airo do r	nois de . moi
	minutes, en application du III de l'article	
		i le conseil municipal de la commune de . Geméte
	nicipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un co	
BRUNAUD-RHYN Cotherine	FLEURY-EVERWYN Youie-Charles	LE COQ Patrick
outeloup. Planoin Hagali	GAUTIER Herve	LEFEVRE Damiel
ERRY Turiel	HONEL Alaim	PAILLEY Christophe
and stores		
	esidence de M	nplaçant en application de l'article L. 2122-17 du
		) en qualité de secrétaire par le conseil municipal
(art. L. 2121-15 du CGCT).		, an quante de decretaire par le conseil intilicipal
2. Élection du maire		
2.1. Présidence de l'assemblée		
		blée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel
		ents et a constaté que la condition de quorum posée
au second alinéa de l'article 10 de la loi n°	2020-290 du 23 mars 2020 était remplie <sup>3</sup> .	
Il a ensuite invité le conseil municip	pal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'e	en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du
CGCT, le maire est élu au scrutin secret é	et à la majorité absolue parmi les membres du conse	eil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun
candidat n'a obtenu la majorité absolue, il	est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élect	tion a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de
suffrages, le plus âgé est déclaré élu.		
2.2. Constitution du bureau		
Le conseil municipal a désigné deux	assesseurs au moins : MHouerAloin,Bou	тесьия Ресонови Надав
2.3. Déroulement de chaque tour de		
	and the state of t	a fait constator au précident autil alétait aux
		a fait constater au président qu'il n'était porteur que
		ns toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de

leur nom, a été enregistré.

<sup>Préciser s'ils sont excusés.
Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du maire et des adjoints a lieu en cours de mandature.
Tiers des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.</sup> 

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	2.4. Résultats du premier tour de scrutin			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).  Q. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).  E. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].  All thajorité absolue 4.  NOIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  (dats l'ordir alphabétique)  En chiffes  En ch	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote		0	
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  1. Majorité absolue 4  1. Mombre de suffrages kerinés [b - c - d]  2. S. Résultats du troisitème tour de scrutin 6  2. Mombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vole  2. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  2. Mombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  3. Mombre de suffrages sprimés [b - c - d]  1. Mombre de suffrages sprimés [b - c - d]  1. Mombre de suffrages sprimés [b - c - d]  1. Mombre de suffrages sprimés [b - c - d]  1. Mombre de suffrages sprimés [b - c - d]  1. Mombre de suffrages sprimés [b - c - d]  1. Mombre de suffrages sprimés [b - c - d]  1. Mombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  2. Mombre de suffrages blancs (art. 65 du code électoral)  3. Mombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du	b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)			
I. Majorité absolue 4  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  En chiffres  En	d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).		0	
NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  (dans l'ordre alphabétique)  En chiffres  En toutes lettres  CRUN \$\text{RYN}\$. Calficiane.  2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin. \$\frac{5}{2}\$  a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.  b. Nombre de votinits (enveloppes déposées)  c. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin. \$\frac{6}{2}\$  INDIQUER LES NOMET présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin. \$\frac{6}{2}\$  INDIQUER LES NOMET PRÉNOM DES CANDIDATS  (dans l'ordre alphabétique)  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin. \$\frac{6}{2}\$  a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.  b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.  c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 du code électoral)  d. Nombre de votants (enveloppes déposées)  d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 du code électoral)  d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 du code électoral)  d. Nombre de suffrages sexprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		41	
(dans l'ordre alphabétique)  En chiffres  En toutes lettres  Orace  2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin 5 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)  1. Majorité absolue 4  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6 b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  d. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  d. Nombre de suffrages sexprimés (b - c - d)  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS			6	
(dans l'ordre alphabétique)  En chiffres  En toutes lettres  Orace  2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin 5 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)  1. Majorité absolue 4  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6 b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  d. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  d. Nombre de suffrages sexprimés (b - c - d)  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	9.0	T		
2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin 5 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés (b – c – d)  1. Majorité absolue 4  INDIQUER LES NOME T PRÉNOM DES CANDIDATS  2.6. Résultats du trolaième tour de scrutin 4 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de votants (envelopes déposées)  2. Nombre de votants (envelopes déposées) b. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  2. Nombre de suffrages présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) d. Nombre de suffrages plancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages suffrages spánnés (b – c – d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS		En chiffres		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote  b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  d. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  i. Majorité absolue 4  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  (dans l'ordre aliphabétique)  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6  a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote  b. Nombre de votants (enveloppes déposées)  c. Nombre de votants (enveloppes déposées)  c. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  d. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS				
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  (dans l'ordre alphabétique)  En chiffres  En toutes lettres  En toutes lettres  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6  I. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.  Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déciarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p			
(dans l'ordre alphabétique)  En chiffres  En toutes lettres  2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6  a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote  b. Nombre de votants (enveloppes déposées)  c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 du code électoral)  d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	c. Nombre de suffrages déclarès nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés (b – c – d]			
2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	c. Nombre de suffrages déclarès nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]			
2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6  i. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	Nombre de suffrages déclarès nuls par le bureau (art. L. 65 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	Nombre de suffrages déclarès nuis par le bureau (art. L. 68.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6	En chiffres		
Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6.6.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	En chiffres		
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6.6.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	En chiffres		
(1 9-11-1-1-1-1	Nombre de suffrages déclarès nuls par le bureau (art. L. 66.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	En chiffres  Deart au vote		
(1	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	En chiffres  En chiffres  part au vote		
En toutes tettres	c. Nombre de suffrages déclarès nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	En chiffres  En chiffres  part au vote	En toutes lettres	
	c. Nombre de suffrages déclarès nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	En chiffres  En chiffres  Dart au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6  Nombre de suffrages déclarès nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	En chiffres  En chiffres  Dart au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	

La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moîtié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moîtié du nombre pair immédiatement supérieur.

Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

2.7. Proclamation de l'élection du maire			
Madame BRUNAUD - RHYN	Catherine	èté proclan	né(e) maire et a été immédiatement installé(e).
	r à l'élection des adjoints. Il a		remplaçant en application de l'article L. 2122-17 é que les adjoints sont élus selon les mêmes modalit
ı maximum d'un nombre d'adjoints correspondant Ijoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en aş	à 30% de l'effectif légal du con pplication des délibérations ant	seil munici érieures, la	, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint ipal, soitمنعتل. a commune disposait, à ce jour, de معتل
ljoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipa	al a fixé àاهاماها a le r	ombre des	s adjoints au maire de la commune.
3.1. Élection du premier adjoint			
3.1.1. Résultats du premier tour de scrutir	1		
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas p	ris part au vote		
Nombre de votants (enveloppes déposées)			
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L	66 du code électoral)		0
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électors	al)		D
Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			ш
Majorité absolue <sup>4</sup>			6
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)		NOMB	RE DE SUFFRAGES OBTENUS
ORALES Thierry	En chiffres  (Om 3e)		En toutes lettres
			. 0
······································			
	. 7		
3.1.2. Résultats du deuxlème tour de scrut Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électora Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]  Jajorité absolue 4	is part au vote		
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électors Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	is part au vote	/	RE DE SUFFRAGES OBTENUS
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électora Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	is part au vote	/	RE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées)	nis part au vote	NOMBF	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électora Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]  Alajorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	66 du code électoral)	NOMBE	En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées)	is part au vote	NOMBE	En toules lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées)	is part au vote	NOMBE	En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électora Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	is part au vote	NOMBE	En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électora Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	is part au vote	NOMBE	En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électors  Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS  (dans l'ordre alphabétique)  3.1.3. Résultats du troisième tour de scruti	En chiffres	NOMBE	En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pr Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électora Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS  (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres  in 8 is part au vote	NOMBE	En toutes lettres

Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
 Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	N	OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
No. of the control of		
***************************************	***************************************	
***************************************	***************************************	
	155000 (2.0 N) - CON 186000 (10) (2.0 N)	
3.1.4. Proclamation de l'élection du premier		
Momsieux Morales Treny	a été pro	clamé(e) premier adjoint et immédiatement installé(e).
3.2. Élection du deuxième adjoint		
3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin		
		90
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L.	66 du code électoral)	O
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		44
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		(
	T	6
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres
C: 1 c0:b	18.27	2
FLEURY EVERWYN Yoxie Christine	J	Onze
3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin	, 9	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	The Providence of Control of the Control of	/
	3	
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NO.	OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
LEFEVAR Namice		
<i>-</i>		
	***************************************	
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin	10	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6	/	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).	/	
	/	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)		MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(omit i vivie dipinaverique)	En chiffres	En toutes lettres
	1	

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour. <sup>10</sup> Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

	-5-		
	***************************************		
3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxiè	me adjoint		
Madame Havie - Christine i	The state of the s		
Madame Tarie - Chrisure 1	LEURY EVERWYN. a ete	proclamé(e) deuxième adjo	oint et immédiatement installé(e)
3.3. Élection du troisième adjoint			
3.3. Election du troisieme aujoint			
3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin			
. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri	is part au vote		
Nombre de votants (enveloppes déposées)		11	
. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.			-X-12
. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral	I)		
Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		И	
Majorité absolue 4		G	
<u> </u>		- 0	
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES O	BTENUS En toutes lettres
	En crimes		Cir toutes lettres
LEFEVRE Daniel		Oare	
		WHITE THE TAXABLE PROPERTY OF THE PARTY OF T	NATION ALTERNATION DE SENTE CONTRACTOR DE SENTE CONTRACTOR DE SENTE CONTRACTOR DE SENTE CONTRACTOR DE SENTE CO
	***************************************		
Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L.	s part au vote	/	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral	s part au vote	/	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)	66 du code électoral)	/	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)	66 du code électoral)	/	BTENUS
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)	66 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES O	BTENUS En foutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]  Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	66 du code électoral)	/	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	66 du code électoral)	/	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)	66 du code électoral)	/	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	66 du code électoral)	/	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	66 du code électoral)	/	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	66 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES O	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	66 du code électoral)  En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES O	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir	66 du code électoral)  En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES O	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	66 du code électoral)  En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES O	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	66 du code électoral)  En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES O	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de votants (enveloppes déposées)	En chiffres  To 12.  Is part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES O	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.	En chiffres  En chiffres  12.  s part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES O	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	En chiffres  En chiffres  7 12. s part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES O	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	En chiffres  En chiffres  7 12. s part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES O	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	En chiffres  En chiffres  7 12. s part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES O	En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	En chiffres  En chiffres  7 12. s part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES O	En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]  Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	En chiffres  En chiffres  an 12.  s part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES O	En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres  En chiffres  an 12.  s part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES O	En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres  En chiffres  En chiffres  En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES O	En toutes lettres  BTENUS En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	En chiffres  En chiffres  En chiffres  En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES O	En toutes lettres  BTENUS En toutes lettres
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] Majorité absolue 4  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutir Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. Nombre de suffrages plancs (art. L. 65 du code électoral) Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres  To 12.  s part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES O	En toutes lettres  BTENUS En toutes lettres

a été proclamé(e) troisième adjoint et immédiatement installé(e).

Moment LEFEVRE Jamel

<sup>Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.</sup> 

3 4 Election du quatrième edicint	-6-		
3.4. Élection du quatrième adjoint			
3.4.1. Résultats du premier tour de scrut			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas	pris part au vote		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.	. L. 66 du code électoral)	/	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo	oral)		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	/		
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		()	
INDIQUED LE NOMBER CAMBIDATE		NOMBBE DE SUEEDACES ODTENUS	-
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	
	/		
3.4.2. Résultats du deuxième tour de scri a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas			
	pris part au vote		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	pris part au vote		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.	L. 66 du code électoral)		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo	L 66 du code électoral)		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	L. 66 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo b. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4	L. 66 du code électoral)		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	L. 66 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	L. 66 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	L. 66 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	L. 66 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	L. 66 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électo e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	L. 66 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas p. Nombre de votants (enveloppes déposées)	En chiffres  Life 14	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pour le conseillers présents à l'appel n'ayant pas presents à l'appel n'ayant pas présents à l'appel n'ay	En chiffres  En chiffres  titin 14  pris part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toules lettres	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas p. Nombre de votants (enveloppes déposées)	En chiffres  En chiffres  ttin 14 pris part au vote	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toules lettres	

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS		
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième adjoint

...... a été proclamè(e) quatrième adjoint et immédiatement installé(e). 4. Observations et réclamations 15

e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ......

Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.
 Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

5. Clôture du procès-verbal  Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .33 f o 5 f 200			
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .13/05/200		**************************************	
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .23/05/226			
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .23/05/226			
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .23/05/226	to a statement to any any a consumer		#14 M 14 M
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .23/05/226			######################################
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .23/05/226			NETER ENHANCE OF A CONTRACT OF A PARTY
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .23/05/226			
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .23/05/226			
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .23/05/226			
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le .23/05/226			
	Le présent procès-verbal, dressé minutes, en double exemplaire <sup>16</sup> a été, et le secrétaire.	après lecture, signé par le maire (ou son remplaçant), le conseil  Le conseiller municipal le plus âgé,	ler municipal le plus âgé, les assesseurs

### 2020/03/02 Lecture de la charte de l'Elu Local

Mme Le Maire informe qu'une Charte de l'élu local a été créée, qui rappelle en 12 points, les grands principes déontologiques à respecter dans l'exercice du mandat. Mme Le Maire procède à la lecture : « Charte de l'élu local »

- 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
- 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

#### 2020/03/03 Indemnités de fonctions du Maire et des Adjoints :

Conformément à l'article L 2123-20-1,I, 1er alinéa du CGCT, Mme Le Maire propose au Conseil :

D'accorder au Maire Mme BRUNAUD-RHYN Catherine, l'indemnité maximale prévue pour une commune inférieure à 500 habitants soit 25.5% de l'indice 1027 (barème des traitements de la fonction publique territoriale).

D'accorder à M. MORALES Thierry, 1<sup>er</sup> adjoint ayant reçu délégation de Mme le Maire pour les travaux communaux de toute nature et la direction des services et personnels techniques, et les finances ; une indemnité correspondant à 9.9% de l'indice 1027.

D'accorder à Mme FLEURY-EVERWYN Marie-Christine 2<sup>ème</sup> adjoint ayant reçu délégation de Mme le Maire pour la culture, le scolaire et les associations une indemnité correspondant à 9.9% de l'indice 1027.

D'accorder à Monsieur LEFEVRE Daniel, 3<sup>ème</sup> adjoint ayant reçu délégation de Mme le Maire pour les chemins, l'eau et le littoral, une indemnité correspondant à 9.9% de l'indice 1027.

#### 2020/03/04 Formation des commissions communales.

Mme Le Maire rappelle que les Commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil et que c'est au sein de ces Commissions que le travail d'élaboration des décisions est effectué. Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux. Présidées de droit par le Maire, elles émettent un rapport communiqué au Conseil, et c'est ce dernier qui seul a compétence pour prendre les décisions.

Mme le Maire invite le conseil à réfléchir afin de former les commissions municipales de travail dans les domaines proposés suivants et dont elle assurera de droit la présidence :

- Finances/ Travaux
- Culture /Jeunesse/ Association/ Communication
- Environnement / Urbanisme

#### 2020/03/05 Désignation des membres du CCAS :

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à cinq le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

<u>Membres désignées par le Conseil Municipal</u> : Patrick LECOQ, Gin EWING, Marie-Christine FLEURY-EVERWYN, Daniel LEFEVRE,

#### 2020/03/06 Délégation du Conseil au Maire :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner les délégations spéciales suivantes conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 1- d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux.
- 2- de procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations

financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L 2221-5-1 sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires. Etant précisé que le montant ne devra pas dépasser 50 000 €. Après avis de la commission des finances/travaux.

- 3- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 30 000 €, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- 4- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- 5- de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- 6- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- 7- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- 8- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- 9- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal. Après avis de la commission environnement.
- 10- D'intenter au nom de la commune les actions en justice et de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal. Envers des tiers de la commune (non administrés).
- 11- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 7 500 € par accident..

L'exercice de ces pouvoirs particuliers formellement et précisément délégués s'il permet au maire d'agir sans délibération préalable du Conseil oblige le Maire a lui en rendre compte immédiatement c'est-à-dire à la plus proche réunion du Conseil.

D'autre part, le Conseil peut mettre fin à tout moment à l'une ou l'autre ou à l'ensemble de ces délégations.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45

## Délibérations :

- 2020/03/02 Lecture de la charte de l'Elu Local
- 2020/03/03 Indemnités de fonctions du Maire et des Adjoints :
- 2020/03/04 Formation des commissions communales.
- 2020/03/05 Désignation des membres du CCAS:
- 2020/03/05 Délégation du Conseil au Maire :

	BRUNAUD-RHYN Catherine	MORALE	S Thierry	FLEURY-E	VERWYN
	Д.	NO		Marie-C	Christine
	Duff	Absent	excusé	7	
				all	
-	LEFEVRE Daniel	CALITIE	D Homić	HOUE	1 Aledia
	LEFEVRE Daniei	GAUTIE	R Hervé	HOUE	LAlain
		1)		M	
	X X	M		(1/1)	
		1		(09	
	FERRY Muriel	BOUTELOU	P-PLOMBIN	EWIN	G Gin
	. 1/0	Ma	gali	13.4	8
			15	0 -	
		-			
	LECOQ Patrick	7	Р	AILLEY Christoph	9
١,				10 16	
1	101h			\ (\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	
	AHIII 7			1 d con	
				N. S.	